

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU
SEANCE du mardi 30 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 30 mars, le Bureau d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, en raison de la situation sanitaire, en visioconférence sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; Christian PRIGENT ; PUILLANDRE Elisabeth ; LE BARS Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; COAIL Christian ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

Excusés : Dominique PARISCOAT ; Guy CONNAN ; Yannick ECHEVEST

Départs de Yvon LE MOIGNE et Vincent CLEC'H à 12h de Claudine GUILLOU à 12h20 (points d'informations)



DELBU2021-03-035

DEMANDE DSIL 2021 ET CONTRAT DE PARTENARIAT REGION 2014-2020 : TRAVAUX MISE AUX NORMES ET AMELIORATION TECHNIQUE PISCINE PAIMPOL

Issue de la fusion de 7 communautés de communes, Guingamp-Paimpol Agglomération est depuis le 1er janvier 2017 un établissement public de coopération intercommunale regroupant 57 communes et 73 700 habitants.

L'agglomération compte à ce jour deux équipements de type piscine aqua ludique. L'un est situé à Guingamp, l'autre sur la commune de Paimpol. Ce dernier équipement avait fait l'objet d'une grosse réhabilitation en 2000. Depuis les équipements techniques ont atteint leur limite de vie, cela a été constaté par un audit réalisé par un cabinet spécialisé en installation aquatique.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet proposé vise à améliorer le système de filtration d'eau, remettre à niveau la centrale d'air, améliorer les performances de chauffage de l'eau, et augmenter le confort usager et du personnel. Cela se traduira concernant la qualité d'eau par le remplacement de la filtration à sable par une filtration à perlite, plus efficace, la mise en place d'un destructeur de chloramine, le remplacement de pompes en optimisant leur usage. Concernant la qualité d'air, un reconditionnement complet de la centrale d'air sera effectué, et les gaines d'air défectueuses (trouée) remplacées. En complément une nouvelle chaudière remplacera celle présente depuis plus de 20 ans. Les douches collectives seront améliorées et le vestiaire collectif optimisé.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif est de garantir la pérennité de l'ouvrage en remplaçant les équipements défectueux ou pouvant le devenir à très court terme.

Les nouvelles technologies retenues permettront de faire des économies sur l'apport quotidien d'eau neuve, ce qui implique une diminution des consommations en eau, gaz.

Les usagers auront une meilleure qualité d'eau pour la baignade et une meilleure qualité d'air, cette dernière sera aussi positive pour le personnel travaillant sur site.

CALENDRIER

- Date prévisionnelle de notification des marchés : mars 2021
- Date prévisionnelle des travaux : de mai à septembre 2021

FINANCEMENT (plan de financement en annexe)

Coût total du projet : 758 592,99€ HT

Montant de subvention DSIL 2021 sollicité : 61% soit 463 855 €

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, à l'unanimité des présents décident ;

- De Valider le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus
- De demander à bénéficier des aides au titre de la DSIL 2021 et du Contrat de partenariat Région 2014-2020
- D'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds d'Etat et régionaux.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



ANNEXE

PLAN DE FINANCEMENT RPREVISIONNEL

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Investissement		ETAT - DSIL 2021 (sollicité)	463 855,00 € (61%)
Plomberie-Sanitaire	23 054,99 €	REGION - Contrat de partenariat	67 160,00 € (9%)
Traitement d'air - Chauffage	280 000,00 €		
Traitement d'eau	390 000,00 €	Autofinancement (emprunt)	294 737,99 € (30%)
Electricité	47 900,00 €		
Vestiaires	17 638,00 €		
TOTAL DEPENSES	758 592,99 €	TOTAL RECETTES	758 592,99 €